

sPAIEctacle version 5

sPAIEctacle 5.0 est une nouvelle version majeure de sPAIEctacle qui place le contrat d'engagement - contrat qui lie un individu à une société pour en faire un salarié - au cœur du traitement de la paie.

sPAIEctacle 5.0 permet ainsi, par la saisie centralisée des informations dans les contrats, l'automatisation naturelle de toutes les tâches administratives affectées au gestionnaire de paies. La déclaration d'embauche, l'édition du contrat de travail, la création de la fiche de paie et l'édition des attestations de fin de contrat attachées (chômage, bordereau congés spectacles, solde de tout compte, certificat de travail...) : la saisie des données dans le contrat permettra la génération automatique par un simple clic de tous ces éléments.

Nous allons à présent faire un tour d'horizon des nouveautés liées à la version 5.0 de sPAIEctacle.

- 1 Le salarié
- 2 Le contrat
- 3 La DUE
- 4 L'édition du contrat de travail
- 5 Le suivi des tâches administratives
- 6 La paie
- 7 L'édition des attestations de fin de contrat
- 8 Les «plus» pour une saisie rapide et en quantité
 - 8.1 La saisie de contrats en tableau
 - 8.2 La duplication de contrats
 - 8.3 La saisie de contrats multiples (à partir des salariés)
 - 8.4 La paie multiple (à partir des contrats)
 - 8.5 La paie multiple (à partir des salariés)
- 9 Les déclarations de cotisations
- 10 La suppression d'exercices

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.





1 Le salarié

La fiche salarié s'est considérablement allégée : les informations qui étaient auparavant dans la fiche salarié sont à présent réparties entre la fiche salarié et <u>la fiche contrat</u>.

Le premier onglet de la fiche salarié ne contient plus que des informations liées à la personne (état civil, adresse). La partie «profil de paie» (catégorie salariale, profession, type de contrat...) n'est plus dans la fiche salarié.

La version 5 apporte également une nouveauté notable dans la gestion de l'abattement.

A présent l'abattement est déterminé au niveau de la fiche salarié. Si le salarié travaille sur des professions qui sont susceptibles d'ouvrir droit à l'abattement, il conviendra d'indiquer à sPAIEctacle si le salarié a fait le choix ou non d'appliquer cet abattement (cette option pourra être différente d'un exercice sur l'autre, voire définie directement au niveau de la société).

En fonction de l'option choisie, les paies faites sur une profession ouvrant droit à abattement se calculeront avec ou non l'abattement sans que l'utilisateur n'ait à s'en préoccuper.

0	0	Modification salarié dea
	#-	Contrats Paies
No	m DECLAME	Prénom Albert Matricule dea
nié	Date entrée	Date ancienneté Date dernière visite médicale
ées sali	Abattement	✓ Exercice 2011 Exercice 2010 Oui ○ Non ○ Inconnu ou sans objet
Donne	Règlement pa	Exercice 2009 Exercice 2008 BIC BIC
	<u>Comptabilité</u>	Exercice 2007 00
		Ecriture Net à payer DECLAME Albert
	Lien de parenté	avec employeur (aucun) 🗘 Niveau de confidentialité (aucun) 🗘

La mise à jour de la version 4 à la version 5 a déjà renseignée cette option pour les salariés qui ouvraient droit à abattement en fonction des paies saisies jusqu'ici. Il conviendra de renseigner le choix de l'abattement pour les salariés nouvellement créés uniquement.

2 Le contrat

C'est à présent le contrat qui porte la majorité des informations qui vont permettre de réaliser la paie. La saisie du contrat se fait de manière simple via le menu Contrats.

sPAIEctacle	Fichier	Edition	Salariés	Contrats	Paies	Paramètres	Etats	Fenêtres	Aide	
🔺 🛋 🛍 🍹	a 🌠 🏹	🚧 🌇 🙀	i 🙇 🗐	Ajouter	un cont	rat				
 				Calcia de	contra	te an tahlaauv				į

Le premier onglet permet de saisir les données du contrat : type du contrat, dates, profession, éléments de rémunération...

sPAIEctacle pré-saisit de manière systématique le nouveau contrat selon les données du dernier contrat saisi pour le salarié :



Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.



Différentes situations se présentent alors :

- le salarié a toujours le même profil de contrat dans la société (technicien intermittent, artiste chorégraphique, hôtesse d'accueil, formateur occasionnel...) : sPAIEctacle propose les données du dernier contrat de ce profil, mais également les deux précédents. Il n'y a alors plus qu'à choisir celui à partir duquel on souhaite partir et modifier éventuellement les quelques zones nécessaires.



- le salarié a plusieurs profils de contrats dans la même société (professions multiples, il alterne des contrats de CDD et d'intermittent...) : sPAIEctacle propose les données des trois derniers contrats plus tous les autres profils différents qu'il trouverait sur les 3 dernières années. Il n'y a alors plus qu'à choisir celui à partir duquel on souhaite partir et modifier éventuellement les quelques zones nécessaires.

0	0	0				Ajout de cont	rat		
	4	4	S	uivi contr	at Analytiques	Paies			
Sa	alarié	<u>é</u> De	Nouve	au contrat	vierge	i		Code	e contrat
ntrat	ſ	ontra	V Nouve Nouve	au selon d au selon c	ernier contrat Forma ontrat Technicien lur	teur occasionne nière du 16/04	el – CDD <u>Du</u> (/11 – Int.	0	9:30 au
du ce	e	at. sa	Nouve	au selon c	ontrat Technicien lur	nière du 09/04,	/11 - Int.		
a va	<u>P</u>	rofes	<u>sion</u>	Formateu	r occasionnel	ForOcc	Non Cadre	Abat.	% TP 100 %
- juni	A	nalyti	que						
		Qté	Code/Ma	acro	Rubrique de paie		Base	Montant	
	***		1J8 1PPa 1CCdd	Journée Prime d Indemn	(s) de 8 heures e précarité ité de congés payés		200,00 20,00 22,00	200,00 20,00 22,00	

- le salarié va avoir un contrat qui ne correspond en rien à ceux qu'il a déjà eu précédemment : positionner alors le menu déroulant sur «Nouveau contrat vierge» afin de réinitialiser l'ensemble des données qui s'étaient pré-saisies.

<u>alarié</u>	DELALU	MIERE Jérémy		dej				Code contrat
<u>Cor</u>	itrat 💽	Nouveau cont	rat vierge	\$	CDD	🗧 Du		09:30 au
Cat	salariale	Cas Gé	néral 🛟	Mutuelle	(aucune)	\$		
Pro	fession							Abat. % TP 100%
<u>Ana</u>	lytique							
ິ)té <u>Code</u>	e/ <u>Macro</u>	<u>Rubrique d</u>	e paie		Base	Montan	t
*								

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.



A noter : si vous saisissez une paie directement, sans avoir créé auparavant le contrat, celui-ci se créera automatiquement et se remplira en fonction des éléments saisis en paie. A noter également : la mise à jour de la version 4 à la version 5 de sPAIEctacle a créé automatiquement tous les contrats à partir des paies qui étaient saisies.

Grâce à la version 5 de sPAIEctacle, une fois toutes les informations renseignées dans la fiche contrat, vous allez pouvoir effectuer la totalité des opérations se rapportant à la paie par simples clics.

3 La DUE

Par un simple clic sur l'icône a partir de la liste des contrats, les DUE peuvent s'éditer ou s'exporter au format EDI.

) 🔴 🥮	Contrats sur le mois								
+ 6	- N	ػ 🗎 🕲 🔎 🗠 🏒	🔪 🖉	🚑 🏹		D.U.E.			
Société	Code	Salarié	Du	Au	I/P		DUE Ct.		
CPR		SCALIES Dida	25/07/11			Attestation Assedic CDD en extra			
CPR	lac-11.10	LARSEN Louis	25/07/11	25/07/11	Int.	Attestation Assedic permanent			
CPR		UNITALIENNE Phil	25/07/11			Impression de la liste			
CPR	rar-11.10	RAFFUT Raoul	25/07/11	25/07/11	Int.	Artiste Musicien			

•	
`	D.U.E. EDI (création d'un fichier à déposer sur le site de l'Urssaf)
	Lecture du fichier d'envoi ou de retour
	O Edition papier
	✓ Accusé de réception par télécopie
	Signature A PARIS Le 20/07/11
	Effectif de la société
	Etablissement employeur Soc Croisières Prod
	Effectif (à la veille de l'embauche) (calculé)
	Effectif (à la veille de l'embauche) (calculé)

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.



4 L'édition du contrat de travail

A partir de la version 5 de sPAIEctacle, le traitement de texte est totalement intégré à l'application. Au-delà de la simplification quant à la manipulation de ce module, c'est également une nouvelle fonctionnalité qui est offerte. Le module de traitement de texte permet de créer et de stocker tous les courriers émis (contrats de travail, accord de déduction forfaitaire, demande de RIB, lettre de licenciement...) et d'en gérer le traitement (édition faite, réponse en attente/reçue, etc...).

Pour éditer les contrats de travail à faire signer au salarié, cliquer sur l'icône 🚺 à partir de la liste des contrats.

0 0	Contrats sur le mois
+ 🖬 🖻 🛢	🖹 🖏 🔎 👓 🏒 🍡 🚑 🚚 🌠 🗄 📇 Contrats en cours 😜
	Courrier sur liste
	Courrier multiple

Le contrat de travail est prêt à être imprimé selon le modèle type que vous aurez choisi dans la liste de tous les modèles créés.

0 🔿 🔿		Imprimer	un mailing			
ے ا س	Modèle à utiliser	Contrat artiste	¢		1	Références
	🗹 Enregistrement	simultané du courrier	créé dans le fichier d	le donnée:	5	
	 Enregistremer 	nt uniquement de la réfé	rence du modèle utilis	é		
	 Enregistremer 	nt complet du courrier p	ersonnalisé			
	Nom du courrier	Contrat La Belle Bleue	1	Date	24/11/11	
		CONTRAT D'ENGA	GEMENT ARTISTE			
	0	Modèle de contrat n'ayant	aucune valeur juridique	e)		
	Entre les soussignés CROISIERES PRODUCT 12 Rue de Lyon 75012 PARIS Elect + 327 920 PEE 000	ION				
	représentée par Jean DI	RIGE, agissant en qualité	de Directeur.			
	et		<u>d'une p</u>	art,		
	Monsieur Albert DECLAMI né(e) le 06/06/1966 à P demeurant 123 allée Car N° de Sécurité Sociale :	E aris nus , 75003 Paris 1 66 06 75 106 666 59				
			<u>d'autr</u>	e part,		
	Le présent contrat est c dans la profession, de l recours au contrat à du outre régi par les dis	onclu dans le cadre de 'article L. 1242-2° du Co urée déterminée d'usage consitions de la conve	la législation du traval ode du travail et de l'a e dans le spectacle du ntion collective évent	l, des usag ccord inter J 12/10/19 Jellement J	ges en vigueu branche sur l 98. Il est, er applicable dan	
ats se	électionnés 1				nnuler) (ОК

L'option d'enregistrement simultané à l'impression permettra de stocker le courrier dans la liste des courriers.

A noter : Il est possible de paramétrer dans le modèle de contrat papier des champs propres à chaque type de contrat (motif d'embauche, rôle du comédien, lieu de la prestation...) grâce à la zone de champs personnalisables utilisables au premier onglet de la fiche contrat.

<u>Salari</u>	<u>é</u> DEC	LAME AI	bert		dea				Code contrat	
s du contrat	Contrat Cat. sala Professi	Nouv riale <u>on</u>	eau selon der Cas Général Artiste drama	nier contrat /	Ar 🛟 Mutuelle	Intermitt (aucune) ADra	ent 🛟 [<u>Du</u> 20/07/11	Me 09:30 au 2 Abat. 25 %	0/07/11 Me
nnée.	Analytiq	ue	Rouge 100		912RG	E Cas C	lénéral	<u>N° d'objet</u>	11 ZZ 123456 7	8 R100
D(≮ X + #il # # + +	Qté	Code/Ma 5Cl	Cachets isol	<u>Rubrique de p</u> és	<u>paie</u>		Base 250	Montan 0,00 1 25	1t 0,00	
Données perso. ★★ ₩	Lieu Rôle Lieu	Chan	1p \$	Bordeaux Cassandre	Valeur					

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.



5 Le suivi des tâches administratives

La liste des contrats permet de visualiser l'état d'avancement des éditions : DUE et contrat de travail.

000	Contrats sur le mois										
+ 6	🔸 🖬 🖥 🗑 🌮 🗒 🌶 🗠 🌶 🖹 🍇 🚰 🖓 🛗 📇 Contrats en cours 📦										
Société	Code	Salarié	Du	Au	I/P	Profession	Analytique	DUE Ct.			
CPR	dea-11.01	DECLAME Albert	20/07/11	20/07/11	Int.	Artiste dramatique	Rouge 100	x			
CPR	zgug-11.02	GUITARE Georges	20/07/11	20/07/11	Int.	Artiste Musicien	Rouge 100	×			
CPR	zorp-11.01	ORGANISATION Parfait	• 01/07/11	31/07/11	CDD	Employé administratif		x			
CPR	0800001	DIRIGE Jean	• 01/01/08		CDI	Directeur	Fonctionnement				
CPR	0900001	COURRIER Laurence	• 01/01/09		CDI	Secrétaire	(multiples)				

6 La paie

sPAIEctacle version 5 permet de générer automatiquement les paies à partir de la liste des contrats et ce, de manière «intelligente».

La fonctionnalité de **Paie sur liste - Automatique** permet de définir une période de paie : sPAIEctacle génère alors toutes les paies correspondant aux contrats sélectionnés couvrant cette période en reprenant de manière individuelle toutes les informations propres à chaque contrat. Le cas échéant, les dates de paies sont ramenées aux dates du contrat. La fonctionnalité de **Paie sur liste – Automatique** devient donc totalement opérationnelle en version 5 pour les contrats intermittents.

Paie sur liste
Paies à effectuer
Exercice 2011
Période Juillet 🗘 du 01/07/11 au 31/07/11
La sélection de la période permet de générer toutes les paies correspondant aux contrats sélectionnés couvrant cette période. Le cas échéant, les dates de paies seront ramenées aux dates du contrat.
Date de règlement Date de fin de la paie
Options
Tri dans l'ordre de la sélection de départ
Mode de règlement (non déterminé)
Texte sur le bulletin de paie
Contrats sélectionnés 6 Annuler OK

Exemple : Sélection de contrats CDI depuis le 1/05/1998 Int du 21/07/11 au 22/07/11 Paie générée pour la période de juillet 2011 01/07/11 au 31/07/11 21/07/11 au 22/07/11

Cette gestion «intelligente» est bien entendu étendue à la Paie sur liste - manuel.

Autre automatisation : la notion de «contrat terminé». A la génération de la dernière paie du contrat, sPAIEctacle «coche» automatiquement que le contrat est terminé.

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.



sPAIEctacle version 5



7 L'édition des attestations de fin de contrat

Comme auparavant vous pouvez éditer à partir de la liste des paies par un simple clic sur l'icône illes attestations de fin de contrat à remettre à votre salarié : AEM, certificats Congés Spectacles, attestations Assedic permanent.

La version 5 de sPAIEctacle permet de stocker l'ensemble des informations concernant la fin de contrat (motif, préavis effectué, transaction...) dans l'onglet « Suivi contrat » de la fiche contrat.

trat	Motif de rupture	Licenciement		•
L O U	Date de notification	licenciement ou démission 25/11/10 Date engagement procédure lic	enciement	15/12/10
de (Type de préavis	Effectué 🗘 du 15/12/10 au 15/02/11	🗹 Transactio	on en cours
Fin	Dernier jour travaill	é payé (si différent de la fin de contrat ou, le cas échéant, de la veille du début du préavis)	N° attestation	

8 La saisie rapide et en quantité de contrats

Pour les utilisateurs avertis qui souhaitent optimiser la saisie de contrats et des paies pour gagner en rapidité ou saisir des contrats en masse, sPAIEctacle 5 met à disposition divers modes de saisie :

8.1 La saisie de contrats en tableau

Elle permet une saisie rapide et simplifiée de contrats sous forme de tableau avec possibilité de recopie entre les différentes lignes.

000		Saisie	de contrats	en tableau			
tié	Salarié	∓ Contrat du	∓ Au	∓ Pre	ofession Ţ	Analytique	: N° objet ∓
Contrats salar Contrats salar Contrats salar Contrats salar	ME Albert RE Georges NISATION Parfait	20/07/11 Me 09:3 20/07/11 Me 09:3 01/07/11 Ve 09:3	30 20/07/11 30 20/07/11 30 31/07/11	Me Int Artis Me Int Artis Di CDD Empl	te dramatique te Musicien oyé administ	Rouge 100 Rouge 100	R100 R100
<u>Salarié</u>	DECLAME Albert		dea			<u> </u>	
Contrat	Nouveau selon dernie	r contrat Artiste	📫 🚺	mittent 🛟	<u>Du</u> 20/07/1	l1 Me 09:30 au	20/07/11 Me
Profession	Artiste dramatique	ADra	Artiste	Abat.	25 % Cat. s	alariale Cas Gé	énéral 🛟
Analytique	Rouge 100	912RGE	Cas Géné	ral <u>N</u> °	d'objet 11 2	ZZ 123456 78 R	100
😸 Qté	Code/Macro	<u>Rubrique de paie</u>		Base	Montant		
Données contr < X + all a ⊭ +	1CI Cachets iso	olés		250,00	250,0	0	
						Annuler	ОК

8.2 La duplication de contrats

Elle permet de dupliquer un contrat pour en créer un nouveau et de l'affecter au même salarié ou bien à un autre salarié. Tous les éléments souhaités sont alors modifiables.

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.



8.3 La saisie de contrats multiples (à partir des salariés)

Elle permet de saisir une seule fois un nouveau contrat et de l'appliquer ensuite à un nombre illimité de salariés.

8.4 La paie multiple (à partir des contrats)

Elle permet de saisir en une seule fois une paie et de l'appliquer ensuite à un nombre illimité de contrats déjà existants.

-	Mode de règlement appliqué à toutes les paies
`	• Cheque
	Mode de règlement du salarié ou à défaut : Chèque
	Une paie identique à celle saisie va être ajoutée à chaque contrat sélectionné. Seules les informations catégorie salariale, profession, et numéro d'objet (si affecté) seront reprises de chaque contrat.

8.5 La paie multiple (à partir des salariés)

Elle permet de saisir une seule fois une paie et de l'appliquer ensuite à un nombre illimité de salariés. sPAIEctacle créera alors automatiquement les contrats correspondants.

_	Paie multiple		
	Profession appliquée à toutes les paies		
T	• Secrétaire		
	 Profession du dernier contrat ou à défaut : Secrétaire 		
	Catégorie salariale appliquée à toutes les paies		
	• Cas Général		
	Catégorie salariale du dernier contrat ou à défaut : Cas Général		
	Mode de règlement appliqué à toutes les paies		
	• Virement		
	O Mode de règlement du salarié ou à défaut : Virement		
Salariés sé	lectionnés 4 Annuler OK		

9 Les déclarations de cotisations

sPAIEctacle 5 réorganise l'ensemble des bordereaux de cotisations et états de paie à disposition et permet l'automatisation des tâches récurrentes d'édition ou d'export des différentes déclarations de cotisations sociales.

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.



sPAIEctacle version 5



L'onglet Caisses de la fiche Société a été revu et permet de paramétrer les diverses périodicités applicables à chacune de ces déclarations. Chaque type de caisse a alors des options de déclarations propres : DUCS EDI, avec ou sans règlement, regroupé sur un seul et même décompte...

00	0		Modification de société		
ſ	*	Caisses Divers	Chiffres clés Audi	ens	
Raiso	on sociale CROISI	ERES PRODUCTION			Code societe CPR
es	Type retenue	Caisse	N° affiliation	Périodicité	Option de déclaration
Affiliation aux caiss	Urssaf Chômage int. Chômage perm. Audiens Arrco Agirc Prévoyance Santé Congés Spectacle Afdas Médecine perm. Taxe apprentiss Taxe apprentiss	URSSAF CRCS Annecy Chômage permanent AUDIENS MEDERIC Taitbout MEDERIC sCongés Spectacles AFDAS CMB Taxe apprentissage	75123456789123456789 80001234567 12345678 123456 2546Y5489 5498POY25 2546Y5490 32873001X	Trimestre Mois Rattaché à Trimestre Trimestre Rattaché à Trimestre Semestre Année Trimestre	Avec export AEM Urssaf DUCS EDI (télérèglement) DUCS EDI (télérèglement) DUCS EDI (télérèglement) Arrco Avec export CS
	✓	(aucune)	÷	(pas de dé	claration)

A chaque échéance, sPAIEctacle générera automatiquement tous les états mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels selon les périodicités définies préalablement.

O O Déclaration des cotisations	
Bordereaux de déclaration ✓ Export AEM & CS ✓ Doc. contrôle des exports Récapitulatifs retenues par control	aisse
8 Récapitulatifs par caisse	
🖉 🔻 🗸 Urssaf - Chômage permanent	т
S DUCS	
JUCS EDI	(télérèglt)
Récapitulatif des retenues	
😤 🕨 🗸 Chômage intermittent	м
▼ ✓ Audiens	т
 Décompte 	
✓ DUCS EDI	(télérèglt)
 Récapitulatif des retenues 	
► ✓ Arrco - Santé	т
Agirc – Prévoyance	т
Congés Spectacles	т
Afdas	
Medecine du travail intermittent	
Taxe d'apprentissage	
Retenue a la source	-
► V FNAS	
F V FCAP	'
Nombre de récapitulatifs sélectionnés 10	
Annuler	ОК

A titre d'exemple :

- à fin mai, sPAIEctacle générera les états du mois de mai

- à fin juin, sPAIEctacle générera les états du mois de juin, les états du 2ème trimestre et éventuellement les états du 1er semestre.

Tous les états ont vocation à pouvoir être retournés directement aux caisses ou à servir au remplissage des bordereaux envoyés par les caisses.



Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.



sPAIEctacle version 5 va permettre d'éditer également les tableaux régularisateurs annuels demandés par les différentes caisses : Urssaf, Afdas, Chômage intermittent, caisse de prévoyance... (menu Etats de fin d'année).

Les états de paie ont eux été reportés dans le menu Récapitulatifs des paies.

10 Suppression d'exercices

Le fichier de données est multi-exercice et pour certains utilisateurs peut contenir toutes les paies depuis 2001. sPAIEctacle version 5 intègre un module de suppression d'exercices qui permet de supprimer les exercices anciens du fichier courant et de les archiver de manière sécurisée dans un fichier stocké dans le disque dur.

Cela permettra de faire du «nettoyage» dans les fichiers, d'alléger la taille des fichiers et d'optimiser ainsi les traitements.



Une fiche solution sur la suppression d'exercice dans sPAIEctacle sera disponible avec la version.

Ces informations n'ont aucune valeur contractuelle. Elles n'engagent pas la responsabilité de GHS quant à leur utilisation et / ou leur interprétation. Elles ne sont prises en compte par le lecteur que sous sa seule responsabilité.

Ces informations ont un caractère général et ne prétendent pas répondre de façon exhaustive à la question traitée. Pour plus d'informations, contactez les organismes sociaux et fiscaux concernés.